

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU COMITE  
SOCIAL ET ECONOMIQUE  
DU 30 JANVIER 2025 – 8H00  
SALLE L'AVENTIN**

**Présents :** Président : Loïc RICHARD

Membres titulaires : Monique BERTRAND (secrétaire), Ali KHIDER (trésorier et délégué syndical), Stéphane SCHNEIDER, Nathalie VIDAL (trésorière adjointe)

Membres suppléants : Stéphanie BLASER, Dorothée LEGRAIN,

**Absentes et excusées :** Linda CHEBAB, Christelle TAVOLIERI, Dahbia THIEL

**Assiste également à la réunion :** Rachel STANTINA, Directrice administrative et financière (invitée)

Le Président ouvre la séance et introduit les points à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

- 1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2024.
- 2) Vie de l'association
- 3) Animation de la salle CSE multi activités
- 4) Divers.

**1) Approbation du procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2024.**

Le compte-rendu de la réunion du 17 décembre 2024 est approuvé par tous les membres du CSE.

## **2) Vie de l'association**

### **Ressources humaines**

A la fin du mois de janvier, Aléos compte 151 salariés.

#### **Entrée**

- ✓ CHALOT Peggy, Assistante administrative, en CDD du 8 janvier 2025 au 7 mars 2025.

#### **Sortie**

- ✓ BARRE Benoit, Gestionnaire de résidences, le 3 février 2025.

### **Informations générales**

#### **Réunion DIHAL**

Une réunion d'information sur les tarifs dans les résidences (P+M soit prestations et mobilier) s'est tenue. De manière inédite, La CILPI court-circuite l'UNAFO, son interlocuteur habituel, pour s'adresser directement aux gestionnaires de résidences.

#### **Retour sur les vœux du Président**

Les vœux du Président se sont déroulés pour la 1<sup>ère</sup> fois à la Maison du Territoire qui nous a fait bon accueil et a mis à notre disposition un technicien. La rencontre a débuté avec un peu de retard en raison d'une file d'attente à l'accueil. L'année prochaine, pour fluidifier cet accueil, il faudra prévoir de l'échelonner de 15h30 à 16h00.

La présentation des vœux constitue un rendez-vous important pour les salariés car c'est le seul moment où tous les salariés sont réunis et à l'écoute des informations internes.

Le programme de la réunion était dense et intéressant avec beaucoup de sujets liés à la vie professionnelle (cf. au PPT ci-joint) : les nouveautés RH et les éléments globaux de 2024 et 2025.

Le directeur, M. Loïc RICHARD, attire l'attention du comité sur le développement de l'intranet : un énorme projet pour lequel tous les salariés auront un effort à réaliser. Il ne s'agit pas uniquement de mettre à disposition un portail mais il y a, derrière ce projet, toute une architecture à construire qui découlera de notre façon de nous organiser, et cela en fonction du pôle ou du secteur. Nous devons travailler de manière collaborative et nous efforcer d'avoir une hygiène numérique plus rigoureuse que maintenant.

Un autre point de vigilance concerne la créativité sans limite des hackers et les risques numériques auxquels les sociétés et associations sont de plus en plus confrontés. Les résultats de l'audit de notre prestataire « Avant de cliquer » peuvent d'ailleurs nous laisser songeur. Il est primordial de se renseigner ou de supprimer le courriel potentiellement malveillant lorsque l'on a un doute.

### **PJPDR : Création du nouveau service justice**

Le programme judiciaire de prévention des dérives radicales est un programme départemental qui concerne les personnes qui sont dans un processus judiciaire lié au terrorisme ou délictuel ou des personnes identifiées pour radicalisation. On constate beaucoup de signalements qui émanent de l'Education Nationale où le phénomène est très marqué ces dernières années.

Malgré la recrudescence de ces signalements, le programme ne bénéficie pas des moyens financiers suffisants pour absorber le flux actuel. Le service justice d'Aléos est un petit service composé de 2 personnes mais dès la semaine prochaine, un rendez-vous avec le préfet et le directeur de la CAF est prévu pour voir dans quelle mesure il peut se développer.

### **Fusion avec Silone**

M. Loïc RICHARD demande aux salariés d'Aléos de faire bon accueil aux futurs collègues de l'association SILONE qui vont s'installer à partir du 10 février à l'Atrium et qui vont devoir trouver leurs marques.

### **Le projet associatif**

Ce projet, présenté lors de vœux aux salariés, doit être communiqué à tout le personnel. C'est un élément essentiel puisqu'il constitue la colonne vertébrale de notre association. Il comporte d'importantes modifications devenues nécessaires avec l'évolution de l'activité d'Aléos. Entamées en 2019, les modifications proposées émanent des chefs de service pour le conformer aux missions diverses de l'association.

### **Charte de bientraitance**

L'absorption de l'ANESM (Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux) par la Haute autorité de Santé (HAS) a teinté le concept de bientraitance d'une notion médico-sociale. La rédaction de cette charte avec le concours de la CSSCT a permis de produire un document qui émane des salariés.

### **Délégation mahoraise à Colmar**

M. Loïc RICHARD recevra le 30 janvier, au Lotus, une délégation d'élus mahorais, à la demande du Maire de Colmar. Cette visite est organisée dans le cadre de la reconstruction de Mayotte, afin de présenter le modèle économique des résidences sociales qui est inconnu jusqu'à présent dans l'archipel.

M. Loïc RICHARD insistera sur la notion de logement accompagné qui nécessite la mise en place de moyens humains face aux investissements immobiliers. Compte-tenu des problématiques connues à Mayotte, l'accompagnement humain sera primordial car, il permettra, entre autres, d'éviter une possible suroccupation des logements et de veiller à l'entretien des bâtiments et au bon climat dans les résidences sociales.

La sollicitation d'Aléos par la Mairie prouve la reconnaissance de l'association en tant qu'acteur social au niveau local.

### **Audit Plateforme Santé par Kpmg**

Cet audit est diligenté dans le cadre des économies demandées par le gouvernement actuel. Aléos va devoir justifier du financement et du fonctionnement de la plateforme santé inter associative. Ce dispositif a bénéficié d'un financement temporaire de la DDETSPP, à la suite de l'arrêt des fonds

européens. Aléos va se battre pour conserver ce programme jugé essentiel pour la santé de nos résidents.

M. RICHARD échange avec l'UNAF0 sur la position à tenir en matière d'accompagnement médical dans les résidences. Il devrait recevoir une étude commandée par l'UNAF0 auprès de l'ANSA sur les besoins en matière de santé dans les résidences sociales.

### **3) Animation de la salle CSE multi activités**

Un petit nombre de salariés utilise déjà les équipements sportifs de la salle multi activités.

Afin de rendre plus dynamique l'occupation de la salle, Mme Monique BERTRAND suggère d'y organiser pour la chandeleur une manifestation pendant la pause méridienne, au cours de laquelle un professeur de fitness donnera des explications et des conseils sur les équipements sportifs de la salle, ainsi qu'une dégustation de crêpes.

Compte tenu du peu de temps restant d'ici la chandeleur, il est décidé d'organiser cet évènement début mars et de proposer un dessert un peu moins calorique que des crêpes pour rester dans la thématique « santé et activités sportives ».

### **4) Divers**

- **Sortie de Noël – 19 décembre 2024**

La fête de Noël sur le thème « Rio, Carnaval de Noël » a grandement été appréciée. Le cadre s'est révélé charmant et cocooning avec un bon repas et des serveurs attentionnés. Le disc-jockey et la professeure de danses latines ont été également formidables. La bonne humeur et l'enthousiasme des salariés ont contribué à la réussite de cette rencontre qui, pour certains, figure parmi les plus belles sorties.

Les clichés du Photo Booth nous ont été envoyés. Mme Dorothée LEGRAIN suggère que l'on demande aux salariés de nous adresser les photos ou vidéos qu'ils ont prises pour les partager avec tous les salariés sur la plateforme du CSE mais sans option de téléchargement.

- **Sortie d'été – 5 juin 2025**

Mme Nathalie VIDAL s'est renseignée auprès du parc de Kruth. Il y a une dizaine d'années, le comité d'entreprise avait déjà organisé une sortie à cet endroit qui avait été appréciée

Plusieurs activités sont possibles : parcours dans les arbres, géocaching, pédalo, canoë, VTT, bungee d'éjection, laser 'aventure, tir à l'arc, course bateau à pédale.

Tarifs :

- ✓ Buffet froid au prix de 28 €/pers, barbecue pour 36 €/pers, collation incluse.
- ✓ ½ journée Laser team (60 € pers) – avec buffet froid 10 560 € - avec BBQ 11 520 €
- ✓ ½ journée 3 activités (75 €/pers) – avec buffet froid 12 360 € - avec BBQ 13 320 €
- ✓ 1 Journée 5 activités (85 €/pers) – avec buffet froid 13 560 € - avec BBQ 14 520 €

- **Rencontre avec les salariés**

Suite à la rencontre avec le Secteur Santé, Mme Stéphanie BLASER propose de former des groupes de 2 personnes (membres CSE) en soutien du délégué syndical actuel pour visiter, de manière ponctuelle, les salariés et leur apporter une information indépendante sur l'action du CSE, éviter la circulation des rumeurs et créer du lien.

M. Loïc RICHARD rappelle que la composition du CSE reflète l'organisation de l'association et que chaque pôle et secteur s'y trouve représenté à travers un ou plusieurs élus. Ces représentants sont censés faire la jonction entre le CSE et les différents secteurs et pôles et faire circuler l'information.

Certains secteurs sont plus éloignés géographiquement (Secteurs Résidences et Santé) que d'autres et ont un rythme de travail différent (Secteur Santé) et cela peut influencer sur la transmission des informations et sur leur proximité avec le CSE. Il est donc légitime que les membres du CSE se rapprochent de leurs collègues dans le cadre de leur mandat pour les informer, les sensibiliser, recueillir leur parole mais il est difficile de faire dans le cadre de rencontres ponctuelles en raison des rythmes de travail des salariés (roulement au Secteur Santé).

Un débat s'engage sur le respect des horaires et sur leur flexibilité, certains salariés déplorant l'absence de souplesse dans ce domaine, pour des rendez-vous chez le médecin ou autres. M. Loïc RICHARD rappelle que l'association peut se montrer souple en cas d'évènements ponctuels et justifiés mais que cela ne dispense pas les salariés de respecter les règles relatives aux horaires de travail.

- **Télétravail**

M. Stéphane SCHNEIDER interroge M. Loïc RICHARD sur l'avancement de l'accord sur le télétravail.

Les négociations sur le sujet sont restées en stand-by, en raison de l'absence de la déléguée syndicale. Son remplaçant, M. KHIDER est missionné pour se rapprocher de la CFTC et proposer une trame.

M. RICHARD souligne que le télétravail ne peut s'appliquer à tous les métiers et qu'il ne concernera que peu de personnes chez Aléos. Il risque même de créer des disparités entre services ou entre collègues.

**La prochaine réunion CSE se tiendra le mardi 27 février 2025 à 8 heures, dans la salle L'Aventin.**

La secrétaire de séance  
Monique BERTRAND



Le président du CSE  
Loïc RICHARD

